

FOIRE DU 24 AOÛT : LA CIRCULATION PERTURBÉE

C'est la grande foire d'Alès qui annonce la fin de l'été et la rentrée prochaine. Des interdictions de circulation et de stationnement seront en vigueur ce jeudi 24 août.

Jeudi 24 août, à l'occasion de la traditionnelle foire de la Saint-Barthélémy, des interdictions de circulation et de stationnement seront en vigueur dans le cœur de ville d'Alès, de 6h à 22h.

Le secteur concerné englobe, la rue Beauteville, la rue d'Avejan, le boulevard Louis Blanc, la place Henri Barbusse, les rues Docteur Serres, Edgar Quinet (partie comprise entre la place Henri Barbusse et la rue Florian), Michelet (partie comprise entre la place Henri Barbusse et la rue Mistral), la place de l'Hôtel de Ville et les rues Taisson, Rollin et Saint Vincent.

Les parcs de stationnement restent accessibles

Les parkings de l'Abbaye (niveau 3 uniquement et réservé aux usagers horaires), la Maréchale, la Gare Routière, du Gardon, de la place des Martyrs-de-la-Résistance et Centre Alès resteront accessibles. Seul le parking de l'Hôtel de Ville sera fermé.